# REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

#### MISE À JOUR DE LA PROJECTION D'AVRIL À AOÛT 2021

## ANALYSE IPC DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGUË AVRIL - AOUT 2021 Publié en avril 2021

# MISE A JOUR DE L'ANALYSE PROJETEE (AVRIL-AOÛT 2021) -SOUDURE



AYANT BESOIN D'UNE ACTION URGENTE

Phase 5	0 Catastropho
	Catastrophe
Phase 4	<b>633 000</b> Urgence
Phase 3	1 657 000 Crise
Phase 2	1 591 000 Stress
Phase 1	998 000 Sécurité alimentaire

### Situation projetée avril – août 2021



#### **VUE D'ENSEMBLE**

La mise à jour de l'analyse IPC réalisée en mars 2021 indique que, pour la période d'avril – août 2021, 2,29 millions de personnes seront en situation d'insécurité alimentaire de Crise ou d'Urgence (Phase 3 et 4 de l'IPC).

Partant de l'analyse faite en septembre 2020, il était projeté une détérioration de la situation alimentaire entre septembre - avril 2021 et avril - août 2021, due à une dégradation de la situation sécuritaire sur l'ensemble du pays entre octobre 2020 et janvier 2021. La projection initiale réalisée pour la période avril – août 2021 ne prenait également pas en compte l'assistance alimentaire. Toutefois les organisations humanitaires ont mis en œuvre une assistance significative en réponse à la crise qui a permis de prévenir une dégradation encore plus importante de la situation.

Cette mise à jour de la période d'avril – août 2021 indique donc une situation plus critique, car celle-ci inclut une assistance alimentaire au même niveau que celle qui a permis d'atténuer la classification dans certaines zones analysées.

Pour cette période, les financements humanitaires ne sont toutefois pas encore complètement mobilisés pour garantir une réponse alimentaire satisfaisante qui prend en compte l'augmentation significative des besoins. Ainsi, la réponse alimentaire pourrait être confrontée aux limitations financières, ainsi qu'aux contraintes logistiques liées à la dégradation des infrastructures en saison pluvieuse, impactant la régularité de l'assistance.

Dans les zones plus ou moins stables sur le plan sécuritaire, l'assistance alimentaire immédiate aux plus vulnérables ainsi que l'appui au maintien et à la restauration des moyens de subsistance sera nécessaire, afin de renforcer la capacité des ménages à mieux se préparer pour la prochaine saison culturale, et garantir ainsi des perspectives positives des récoltes. Ceci permettra une meilleure disponibilité alimentaire et contribuera à limiter la hausse des prix des denrées alimentaires au niveau national.

#### **Facteurs déterminants**



#### Conflits et déplacements

Le principal facteur déterminant de l'insécurité alimentaire couvrant cette période est la violence subie par les populations suite aux conflits survenus en marge des élections présidentielles et législatives de décembre 2020. Ces violences se sont ajoutées à l'insécurité civile qui depuis près d'une décennie affecte les principales sources de nourriture et de revenus des ménages centrafricains. Selon le dernier rapport de la Commission Mouvement de Populations (CMP), au 28 février 2021 quelques 741 879 personnes étaient déplacées à l'intérieur du pays, soit une augmentation de 8,7% par rapport à décembre 2020, 32% des populations déplacées vivant sur des sites informels et 68% en famille d'accueil.



#### Perturbations des marchés par la pandémie du COVID-19

La deuxième vague du COVID-19 dans les pays subsahariens menace la République Centrafricaine. Elle contribue à maintenir des prix élevés sur les marchés et une peur de la population de contracter la maladie. Ceci continue d'affecter négativement les revenus des ménages à travers la perte d'emplois et la restriction des mouvements, augmentant ainsi leur vulnérabilité à l'insécurité alimentaire. Le ralentissement des flux commerciaux entrainé par les mesures liées au COVID-19 a été exacerbé par le blocage du corridor Bouar-Garoua Boulai par les groupes armés provoquant une perturbation sans précédent des approvisionnements de marchandises et de l'aide humanitaire.



#### Faible production agricole

Les récoltes de 2020 ont été perturbées par la détérioration de la situation sécuritaire entrainant une production limitée et un niveau de stocks faibles impactant les populations fortement dépendantes de leur propre production. Ces faibles productions sont également dues à un accès limité aux semences, aux outils aratoires et aux infrastructures de base.



# **APERÇU**

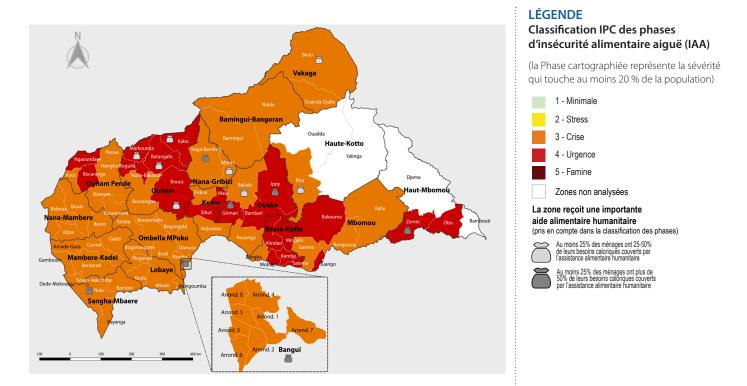
Combien et Quand: Pour la période d'avril à août 2021, qui coïncide avec la période de soudure, environ 633 000 personnes (13% de la population totale analysée) ont été classées en situation d'Urgence (Phase 4 de l'IPC), tandis qu'environ 1,66 millions des personnes (34% de la population totale analysée) ont été identifiées en situation de Crise (Phase 3 de l'IPC). Au total, près de 2,29 millions de personnes (47% de la population totale analysée) seront en situation de Crise et d'Urgence (Phase 3 et 4 de l'IPC) pendant la période de soudure, malgré l'assistance alimentaire planifiée. Au niveau national, comparée à la période de septembre 2020 à avril 2021, la situation alimentaire s'est légèrement détériorée, puisque sur cette période 1,93 millions de personnes étaient classées en situation de Crise ou d'Urgence (Phase 3 et 4 de l'IPC).

**Où et Qui :** Les zones classées en Urgence (Phase 4 de l'IPC) se trouvent dans les préfectures de la Basse-Kotto (Alindao, Kembé, Mingala, Mobaye, Satéma), du Haut-Mbomou (Obo, Zémio), de la Kemo (Mala, Sibut), du Mbomou (Bakouma, Ouango), de la Ouaka (Bambari, Grimari, Ippy), de l'Ouham (Batangafo, Bouca, Kabo, Markounda, Nana-Bakassa, Nana-Boguila) et de l'Ouham-Pendé (Bocaranga, Ngaoundaye). Les populations les plus affectées sont notamment celles vivant dans les zones affectées par l'activisme des groupes armés d'une part et/ou par une dégradation continuelle des infrastructures de base d'autre part. Par ailleurs, parmi les personnes les plus affectées se trouvent les populations déplacées, les retournés, les familles d'accueil ainsi que les catégories les plus pauvres de la capitale qui ont un faible accès aux moyens de subsistance et au marché du travail.

Pourquoi: L'insécurité, les conflits armés et les effets de la pandémie du COVID-19 sur la hausse des prix des denrées alimentaires continuent d'impacter la sécurité alimentaire des ménages. Les échanges transfrontaliers, déjà perturbés par les mesures mises en place contre le COVID-19, ont été encore une fois impactés par les attaques armées survenues entre novembre 2020 et janvier 2021. Les opérations de ratissage entreprises par les forces armées centrafricaines (FACA) continuent d'impacter l'accès alimentaire et les moyens de subsistance des ménages. De plus, selon le rapport de la Banque Mondiale publié en novembre 2020, le ralentissement de la conjoncture mondiale due à la pandémie du COVID-19 n'a pas épargné la RCA avec, notamment, l'effondrement de la production de ses principaux produits d'exportation comme le café et le coton. La crise sanitaire a affaibli les finances publiques et a accru le déficit de la balance des paiements. D'après la nouvelle édition des cahiers économiques de la République Centrafricaine, publiée le 30 novembre 2020 par la Banque Mondiale, après cinq années de forte croissance, la pandémie de COVID-19 devrait faire reculer la croissance économique en 2020, dans une fourchette comprise entre 0 et -1,2 %. Les autres facteurs déterminants de l'insécurité alimentaire incluent les inondations, les attaques des cultures par les ravageurs, l'accès limité aux terres fertiles, aux semences et outils aratoires ainsi que la dégradation de l'état des routes en période de pluie.



# SITUATION IPC DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGUË AU NIVEAU NATIONAL AVRIL-AOUT 2021



Préfecture	Population	Phase 1		Phase 2	!	Phase 3		Phase 4		Phase 5		Phase 3+		
	analysée	#personnes	%	#personnes	%	#personnes	%	#personnes	%	#personnes	%	#personnes	%	
Bamingui-Bangoran	59 632	8 945	15	14 908	25	26 834	45	8 945	15	0	0	35 779	60	
Bangui	858 205	176 754	21	354 418	41	263 173	31	63 860	7	0	0	327 033	38	
Basse-Kotto	323 522	58 999	18	80 455	25	114 197	35	69 872	22	0	0	184 069	57	
Haut-Mbomou	68 070	6 807	10	15 507	23	28 738	42	17 018	25	0	0	45 756	67	
Haute-Kotto	91 639	18 328	20	32 074	35	27 492	30	13 746	15	0	0	41 238	45	
Kémo	154 992	31 004	20	40 611	26	55 664	36	27 713	18	0	0	83 377	54	
Lobaye	320 195	107 872	34	91 434	29	97 355	30	23 534	7	0	0	120 889	37	
Mambéré-Kadeï	463 525	86 183	19	170 918	37	151 955	33	54 469	12	0	0	206 424	45	
Mbomou	214 965	29 858	14	46 713	22	101 927	47	36 467	17	0	0	138 394	64	
Nana-Gribizi	151 062	22 659	15	51 517	34	54 227	36	22 659	15	0	0	76 886	51	
Nana-Mambéré	270 966	67 665	25	84 071	31	92 134	34	27 097	10	0	0	119 230	44	
Ombella M'Poko	440 850	141 232	32	194 065	44	81 511	18	24 042	5	0	0	105 554	23	
Ouaka	363 811	66 045	18	94 199	26	136 045	37	67 523	19	0	0	203 568	56	
Ouham	419 024	73 720	18	118 916	28	143 329	34	83 059	20	0	0	226 388	54	
Ouham Pendé	500 974	67 562	13	137 796	28	223 216	45	72 400	14	0	0	295 616	59	
Sangha-Mbaéré	131 441	25 516	19	54 121	41	38 660	29	13 144	10	0	0	51 804	39	
Vakaga	46 512	9 302	20	9 478	20	20 755	45	6 977	15	0	0	27 732	60	
Grand Total	4 879 385	998 450	20	1 591 200	33	1 657 212	34	632 524	13	0	0	2 289 736	47	

Note: la population en Phase 3 et + ne reflète pas nécessairement la totalité de la population en besoin d'action urgente. En effet, certains ménages peuvent être en Phase 2 ou même en Phase 1 uniquement en raison de l'assistance reçue et peuvent, par conséquent, avoir besoin d'une action continue.

Cette analyse IPC a utilisé comme population de référence pour les zones étudiées les informations les plus récentes fournies par OCHA-ICASEES (projections 2021 réalisées à partir du recensement 2003). Les chiffres relatifs aux personnes déplacées internes prennent en compte tout déplacement, y compris à l'intérieur de la même préfecture ou sous-préfecture, ainsi qu'à l'intérieur de la même ville (entre quartiers et sites). De ce fait, les décideurs devraient interpréter les chiffres de façon plus ou moins dynamique.



## FACTEURS CLES ET PRINCIPAUX RESULTATS DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE

Risques et vulnérabilités: Après une accalmie en termes de nombre de cas de COVID-19 lors de la deuxième moitié de l'année 2020, les cas confirmés augmentent depuis le début de l'année 2021 et sont présents sur la totalité du territoire. La situation sécuritaire s'est largement détériorée suite à la création de la coalition des patriotes pour le changement (CPC) mi-décembre 2020, réunissant six groupes armés. Suite à une expansion rapide sur le territoire du mouvement et à la riposte des forces gouvernementales, l'insécurité s'est généralisée sur l'ensemble du pays avec de multiples conséquences. Premièrement, alors que la diminution significative des échanges interrégionaux met en péril la stabilité d'une situation déjà fragile, les pillages et les braquages de véhicules augmentent de manière conséquente au travers du territoire. Ces violences ont augmenté les difficultés d'accès des Organisations Non Gouvernementales (ONG) dans les zones rurales les plus éloignées, empêchant de porter un soutien essentiel aux populations les plus vulnérables. De plus, les multiples rumeurs d'attaques déstabilisent les populations qui fuient pour se mettre à l'abris en abandonnant leurs champs: cela a déjà impacté la récolte de certains produits en fin de la campagne agricole précédente. Les moyens d'existence des populations qui ont fui leur domicile ont également été affectés par la perte de leurs outils et moyens de travail lors des pillages. Enfin, l'augmentation des traumatismes de la population et des violences basées sur le genre ont un effet non négligeable sur les capacités de la population d'assurer sa propre sécurité alimentaire.

Disponibilité alimentaire: La production agricole en RCA continue de souffrir de la volatilité de la situation sécuritaire, des déplacements récurrents de populations, des difficultés d'accès aux intrants et aux outils agricoles, d'un faible appui au secteur, ainsi que des pluies diluviennes et des maladies des cultures. Elle pourrait en plus être affectée par le risque de propagation du Covid-19, qui pourrait avoir un impact également négatif important sur les prix des intrants agricoles importés et entrainer la hausse des coûts de transports, impactant donc au final la pratique de l'agriculture. Par ailleurs, les marchés, déjà peu intégrés, ont connu une forte fragmentation à cause des difficultés d'accès à travers le pays et des faibles niveaux des stocks. L'incapacité d'importer suffisamment de nourriture nécessaire pour satisfaire les besoins alimentaires de la population suite aux nombreux camions retenus à la frontière lors du début de l'année 2021 aura des conséquences importantes et de long terme sur les populations vulnérables.

Accès des ménages aux aliments: Au niveau national, au cours des derniers mois la majorité des produits alimentaires de base (maïs, riz, arachide, manioc) ont suivi une tendance saisonnière à la hausse correspondant à la diminution des stocks à l'approche de la période de soudure. Après la hausse des prix lors de la période de soudure 2020 jusqu'en juillet, les prix ont ensuite baissé jusqu'en décembre 2020, puis ont engagé une nouvelle hausse saisonnière depuis janvier-février. Au niveau pluriannuel, les prix de certaines de ces denrées affichent des niveaux plus élevés que lors des années précédentes, notamment le manioc, le riz, le haricot, alors que le prix du maïs a baissé sur la période 2019-2021. Cela est principalement dû à la situation sécuritaire dans le pays et à l'impact des restrictions du COVID-19. La fermeture des frontières a affecté indirectement une large majorité de la population centrafricaine dépendant des marchés. Les prix ont flambé lors de l'année 2020 et restent très volatiles. De plus, en conséquence de l'augmentation des violences post-électorales, la route principale approvisionnant Bangui (MSR-1) a été fermée pendant de longues semaines, déstabilisant d'autant plus les prix des marchés déjà fragiles.

Ces tendances nationales cachent des disparités importantes au niveau local, influencées par plusieurs facteurs. Ainsi, le prix du manioc a fortement augmenté entre novembre 2020 et janvier 2021 malgré la récolte dans les localités de Boda (+67%), Bossemptélé (+67%), Bimbo (+50%), Baoro (+43%), Bambari (+39%), M'baïki (+33%), Sibut (+33%), Bozoum (+33%), Bangui (+33%), Sibut (+33%), Damara (+31%) et Baboua (+25%), du fait de la détérioration de la situation sécuritaire qui a pour conséquence la fermeture des axes de ravitaillement. A l'inverse, des baisses sont enregistrées à Birao (-43%), Bria (-33%), Ndélé et Nola (-25%), Ippy et Batangafo (-20%) en raison de la bonne disponibilité de la denrée sur les marchés.

De même, des hausses importantes du prix du maïs sont enregistrées, de 22% à 67%, à Bambari, Boda, Bossemptélé, Baboua, Sibut, Damara, Bouar, Bossembélé, Bossangoa, Boali, Nandobo et Bimbo en raison toujours du mauvais climat sécuritaire. Pour le riz, des hausses importantes variant entre 20 et 40% ont été enregistrées dans les localités de Baoro, Ngaoundaye, Bouar, Bossemptélé, Yaloké, Baboua, Boda, Bossembélé, Bambari et Paoua.

Alors que la majorité des ménages centrafricains ont un revenu mensuel en dessous de 50 000 FCFA, une large majorité dépend de l'agriculture ou des travaux champêtres comme principale source de revenu ou de petits commerces. Le coût médian du panier minimum d'articles de survie (PMAS) était de 61 225 FCFA en mars 2021 d'après l'initiative conjointe de suivi des marchés (ICSM) de l'initiative REACH. De plus, une minorité de la population a accès à un marché correctement approvisionné et à prix abordables. Les prix ont été largement impactés par le manque d'approvisionnement lié au blocage du couloir principale d'approvisionnement depuis le Cameroun, ainsi que par la hausse des prix suite au choc pandémique de la COVID-19.

REACH indique que, pour le deuxième mois consécutif, l'insécurité dû au contexte dans le pays a un impact considérable sur les marchés, tant au niveau de la demande que de l'approvisionnement. Ces facteurs ont un impact non négligeable sur les variations de prix observés dans presque l'ensemble des localités enquêtées.



**Utilisation :** L'eau et les infrastructures d'assainissement restent non ou très peu accessibles pour une grande partie de la population. Un pourcentage non négligeable dépend des eaux de surface (rivières, barrages, lacs, étangs, canaux d'irrigation) pouvant accroitre le risque de maladies hydriques et de malnutrition liées au traitement de l'eau pour la rendre potable et à la mauvaise utilisation des aliments.

Principaux éléments des résultats: L'analyse de l'insécurité alimentaire aiguë réalisée en septembre 2020 a été alimentée par l'enquête multisectorielle de REACH collectée en période de soudure. Pour cette mise à jour de la projection, les analyses ont fait recours aux données de résultats collectées par le Programme Alimentaire Mondial (PAM) en octobre 2020 (enquête nationale sur la sécurité alimentaire - ENSA), pendant la période des récoltes. Ces nouvelles données représentatives au niveau des sous-préfectures montrent globalement que 55% de ménages centrafricains ont un score de consommation alimentaire (SCA) acceptable, alors que 30% ont un SCA limite et 15% SCA pauvre. Les sous-préfectures avec un SCA pauvre indicatif de la Phase 4 de l'IPC sont notamment Bamingui (22%), Alindao (29%), Kembé (33%), Mingala (49%), Satéma (35%), Obo (43%), Zémio (32%), Gamboula (27%), Kaga-Bandoro (63%), Mbrès (35%), Bosembélé (22%), Bambari (35%), Ippy (43%), Batangafo (35%) et Bossangoa (36%).

Quant à l'indice des stratégies d'adaptation réduites liées à l'alimentation (rCSI), au niveau national, les résultats montrent que 21% des ménages n'ont pas mis en place des stratégies liées à l'alimentation, tandis que 61 % ont fait recours aux stratégies de stress et 17% ont mis en place des stratégies critiques liées à l'alimentation. Par ailleurs, s'agissant de l'accès à la nourriture sur les 30 jours précédant la collecte des données, environ 18% des ménages ont un Indice Domestique de la Faim (IDF) nul, tandis que 12% déclarent avoir connu une faim légère, 59% ont connu une faim modérée et environ 11% ont connu une faim sévère. Les zones ayant connu une proportion élevée de ménages avec une faim sévère sont Bamingui, Ndélé, Obo, Zémio, Kaga-Bandoro, Mbrès, Bambari, Grimari et Ippy.

En ce qui concerne la diversité alimentaire, toujours au niveau national, 70% des ménages ont consommé de 5 à 12 groupes d'aliments au cours des 24 heures précédant l'enquête, contre 20% ayant consommé entre 3 à 4 groupes d'aliments, tandis que 10% des ménages ont consommé entre 0 à 2 groupes d'aliments. Les sous-préfectures qui ont les proportions les plus élevées de ménages n'ayant consommé que de 0 à 2 groupes (indicatif de Phase 4 de l'IPC) sont Kaga-Bandoro (75%), Mbrès (40%), Ippy (23%), Markounda (25%) et Nana-Bakassa (23%).

Concernant l'évolution des moyens de subsistance, 42% de l'ensemble des ménages n'ont pas employé de stratégies liées aux moyens d'existence, 9% des ménages ont employé des stratégies de stress, 30% des stratégies de crise et enfin, 19% déclarent avoir employé des stratégies liées aux moyens d'existence d'urgence. Les sous-préfectures pour lesquelles une proportion importante des ménages ont fait recours aux stratégies des moyens de subsistance d'urgence sont notamment Bamingui (21%), Dékoa (22%), Mala (24%), Ndjoukou (23%), Sibut (22%), Boganangone (37%), Boganda (34%), Bakouma (20%), Bangassou (22%), Gambo (30%), OuangoOuango (21%), Rafai (28%), Kaga-Bandoro (38%), Bouar (20%), Bossembélé (21%), Yaloké (60%), Ippy (53%), Batangafo (20%), Bossangoa (37%), Markounda (57%), Nana-Bakassa (51%), Bossemptélé (23%), Bozoum (27%), Bayanga (28%) et Nola (26%).

S'agissant de la situation nutritionnelle, au niveau national la prévalence de la malnutrition aiguë globale (MAG) est de 5,8 % et la prévalence de la malnutrition chronique est supérieure à 40% (Enquête nutrition nationale SMART 2019). Cette vulnérabilité nutritionnelle est exacerbée par plusieurs facteurs tels que l'insécurité alimentaire, l'insécurité généralisée et la persistante des déplacements de populations, les épidémies de rougeole et de diarrhées qui touchent plusieurs districts sanitaires du pays ainsi que l'accès limité de la moitié de la population aux soins de santé primaires et à l'eau potable. En outre, le système de surveillance nutritionnelle et d'alerte précoce (SNAP) qui permet d'identifier en temps réel les poches de crise nutritionnelle à l'échelle nationale, y compris en zones humanitaires, a permis d'observer pour ce premier trimestre 2021, une aggravation de la situation nutritionnelle dans 14 des 35 districts sanitaires à savoir : Nana-Gribizi, Kémo, Nangha-Boguila, Ngaoundaye, Baboua-Abba, Bouar-Baoro, Kouango-Grimari, Bangassou, Sangha Mbaéré, Gambo, Baboua, Batangafo, Haute-Kotto et Bossangoa. Les récentes évaluations nutritionnelles des partenaires du cluster nutrition couvrant la période de décembre 2020 à mars 2021 indiquent que dans trois des quatre sites de déplacés de Bouar, le taux de MAG est supérieur au niveau d'urgence de l'OMS de 15%. Dans les sites de déplacés de Dékoa et Bambari, le taux de MAG est respectivement de 26% et 14,6%. Les enquêtes SMART rapides réalisées dans certaines zones en alerte de crise nutritionnelle ont révélé des taux de malnutrition aiguë globale très inquiétants : Baboua-Abba (22,5%), Bouar-Baoro (16,6%), Gamboula (14,4%), Sangha Mbaéré (14,9%), Kémo (14%), Nana-Gribizi (14%), Alindao-Mingala (10,1%), Bossangoa (9,7%), Batangafo (12,8%) et Grimari (8,9%). La situation reste aussi très fragile pour les familles d'accueil des localités d'Ippy centre, Zoubingui, Seko, Tagbara, Dékoa centre, Ngouvota, Bedia, Cotonaf, Katakpa, Mbrès, Bouar centre, Mingala, Bangassou, Mbaiki, Gadzi, Nola, etc, qui enregistrent un taux de MAG évalué supérieur au seuil d'urgence de 15% et avec des taux de MAS alarmants variant entre 2% et 4%. En conséquence, le nombre de nouvelles admissions d'enfants malnutris aigus dans les unités thérapeutiques devrait augmenter par rapport aux années précédentes au point d'atteindre les seuils critiques au cours de la période de soudure (mai - septembre).



La situation sécuritaire en RCA s'est fortement détériorée en raison des violences qui ont éclaté dans le pays avant et après les élections présidentielles et législatives du 27 décembre 2020. Elle a été caractérisée par une augmentation des attaques des groupes armés et des forces gouvernementales dans différentes parties du pays. La vague de violence qui a éclaté à travers le pays a provoqué le déplacement de plus de 240 000 personnes, tandis qu'environ 84 000 personnes ont cherché refuge dans les pays voisins. Environ la moitié des personnes déplacées sont rentrées ces dernières semaines, mais plus de 117 000 personnes sont toujours déplacées à l'intérieur du pays. Selon le dernier rapport de la Commission Mouvement de Population (CMP), au 31 janvier 2021, quelques 725 193 personnes étaient déplacées à l'intérieur du pays, soit une augmentation de 6,4 % par rapport à décembre 2020. Ayant été surpris par les violences au moment des dernières récoltes, de nombreux ménages ont adopté des stratégies d'adaptation de crise et d'urgence pour survivre. Les déplacements provoqués par les conflits et la violence pèsent également lourdement sur les communautés locales qui accueillent des personnes déplacées à l'intérieur du pays. L'absence limitée ou totale de services sociaux de base (santé, eau, assainissement, éducation) et le manque de filets sociaux dans les communautés déjà fragmentées ont mis à rude épreuve les ressources locales et affaibli la cohésion sociale. Les ménages déplacés et les groupes vulnérables ont perdu leurs activités génératrices de revenus et ne parviennent plus à couvrir leurs besoins ainsi que ceux de leur famille. Ainsi l'assistance humanitaire reste la principale alternative pour accéder aux services sociaux dans la plupart des préfectures du pays. Elle n'a cependant pas pu être délivrée correctement du fait de la situation sécuritaire et des ressources limitées.

Le blocage de la route reliant la capitale Bangui au Cameroun qui a duré au moins 50 jours, suite à la détérioration de la situation sécuritaire, a perturbé l'approvisionnement alimentaire, l'aide humanitaire et a provoqué une hausse globale des prix alimentaires. La reprise de la circulation n'est à ce jour toujours pas complètement rétablie.

Dans les zones difficiles d'accès où des enquêtes à distance auprès d'informateurs clés ont pu être réalisées dans le cadre de l'évaluation Hard-to-Reach (H2R) réalisée par REACH, les populations ont également subi de plein fouet les conséquences des violences pré et post-électorales. Premièrement, le niveau d'accès humanitaire dans les zones évaluées (nord-ouest depuis Paoua, nord-est depuis Bria et Birao, sud-est depuis Alindao, Bangassou, Obo et Zémio) a largement baissé lors de la collecte du mois de février 2021, avec uniquement 255 localités évaluées contre environ 500 lors des mois de la fin d'année 2020. Près de deux tiers des localités évaluées (64%) ont rapporté l'occurrence d'un choc comme ayant entrainé un large déplacement de la population. Alors que dans près de la moitié des localités évaluées (46%) il a été rapporté que le revenu moyen mensuel pour la majorité de la population était de moins de 10 000 XAF, 73% des localités ont déclaré que la majorité de la population avait un accès inadéquat à la nourriture au cours du mois précédant la collecte de données. De plus, 42% des localités évaluées déclarent devoir faire plus d'une heure de marche pour accéder au marché le plus proche et 45% des localités ont rapporté ne pas avoir accès à un marché fonctionnel sans difficultés sécuritaires et/ou logistiques. Finalement, 48% des localités évaluées rapportent que la source d'eau principale pour la majorité de la population n'est pas une source améliorée (pour 16% la source d'eau principale est un cours d'eau, pour 8% un puit non-protégé et 24% une source non-aménagée).

#### Assistance alimentaire:

Avec le déclenchement des attaques armées entre novembre et décembre 2020 en réaction à l'organisation des élections législative et présidentielle, le cluster sécurité alimentaire a rapidement accru sa capacité d'assistance en faveur des populations en situation de déplacement. Il est important de noter que cette mise à l'échelle de l'assistance alimentaire s'est faite le plus souvent de façon ponctuelle suite aux alertes de RRM. Jusqu'en mars 2021, un cumul d'environ 608 260 personnes ont directement bénéficié de l'assistance alimentaire avec une ration couvrant environ 20 jours et une valeur calorique d'environ 1 400 Kcal par personne par jour, soit une couverture moyenne d'environ 67% des besoins journaliers. Les sous-préfectures avec les proportions de populations ayant le plus bénéficié d'une assistance alimentaire sont notamment Bria (41%), Ndélé (37%), Bamingui (75%), Zémio (68%), Kaga-Bandoro (65%), Mbrès (42%), Bakala (27%), Markounda, Kabo et Bozoum (30%), Batangafo (39%) et enfin, Birao (43%).

Pour rappel, l'analyse projetée de septembre 2020 ne prenait pas en compte l'assistance alimentaire. Pour cette mise à jour, le rôle joué par l'assistance alimentaire a été pris en compte, permettant ainsi d'atténuer la sévérité de l'insécurité alimentaire aiguë. Il est essentiel que la capacité d'assistance du Cluster Sécurité Alimentaire pour la période projetée soit maintenue ou accrue pour répondre aux besoins alimentaires des populations dans le besoin. Les analystes ont ainsi considéré que les prévisions et les promesses des financements et la mobilisation des ressources additionnelles permettraient au cluster sécurité alimentaire de garantir la continuité de la réponse alimentaire prévue au moment de l'analyse. Sur la carte IPC, les symboles des sacs indiquent les zones susceptibles de continuer de recevoir une assistance alimentaire significative.



# **COMPARAISON AVEC LES ANALYSES ANTÉRIEURES:**

Les hypothèses de projection émises en septembre 2020 pour la période d'avril à aout 2021 étaient articulées autour d'une insécurité grandissante et des déplacements massifs des populations. Avec l'organisation des élections législative et présidentielle, la période de novembre 2020 à janvier 2021 a été caractérisée par des affrontements armés entre l'armée régulière et les groupes armés entrainant le déplacement de milliers de ménages, avec une conséquence immédiate sur leur sécurité alimentaire et moyens de subsistance. Les prix des denrées alimentaires de base sont restés plus élevés, et les flux de marchandises ont continué d'être ralentis suite au blocage du corridor Bouar-Garoua Boulai, en raison de l'insécurité et de l'activisme des groupes armés. La pandémie du COVID-19 continue aussi d'impacter les performances économiques au niveau national. Le mauvais état des routes continue de rendre les échanges entre les zones de production et de consommation plus difficiles. Cet état des choses a affecté l'accès des ménages aux marchés de certains axes. Les mouvements de retour des populations déplacées ont été ralentis en raison du contexte sécuritaire. La commission mouvement des populations (CMP) indique que 30 270 personnes sont retournées en février 2021. Plus de 235 000 personnes continuent de vivre en situation de déplacement sur les sites contre plus de 506 000 qui vivent en familles d'accueil.

L'actualisation de la période de mai à août 2021 montre que dans les mois à venir, 47% de la population sera en insécurité alimentaire élevée (Phase 3 ou plus de l'IPC), représentant environs 2,29 millions de personnes, dont 1,66 millions en situation de Crise (Phase 3 de l'IPC), soit 34% de la population analysée, et près de 633 000 personnes (13% de la population analysée) en situation d'Urgence (Phase 4 de l'IPC). Comparée à la dernière analyse, pour cette même période de mai à août 2021, les prévalences ont donc été revues à la hausse pour les populations en Phase 4 de l'IPC (de 11% à 13%) et à la baisse pour les populations en insécurité alimentaire de Crise (Phase 3 de l'IPC), de 37% à 34%. Les analyses ne sont toutefois pas complètement comparables puisque cette nouvelle analyse compte trois nouvelles sous-préfectures analysées (Koui, Boganangone, Boganda). Par ailleurs, pour ce cycle d'analyse, les arrondissements de la ville de Bangui ont été analysés séparément en excluant l'arrondissement 1 qui avait été inclus dans l'analyse précédente.

En considérant les mêmes zones analysées pour ces deux cycles, une détérioration de la situation s'affiche dans les zones rurales, où 49% de la population apparait en Crise ou d'Urgence, dont 34% en situation de Crise (Phase 3 de l'IPC) et 15% en Urgence (Phase 4 de l'IPC). L'actualisation a notamment induit une augmentation du pourcentage de population en situation d'Urgence (Phase 4 de l'IPC) et une réévaluation à la baisse du pourcentage de population en Phase 3 de l'IPC (34% contre 35% en Phase 3 pour les mêmes zones couvertes par les deux analyses). Lors de ce nouveau cycle d'analyse, les conditions sécuritaires dans certaines sous-préfectures ont été actualisées, cette hypothèse ayant déjà été considérée lors de la dernière analyse. Les difficultés d'accès des acteurs humanitaires à certaines zones pour l'acheminement de l'assistance, de même que ses effets de mitigation dans d'autres zones ont également été pris en considération pour la période projetée (avril – août 2021) mais également pour les mois précédents.

# Hypothèses retenues pour la mise à jour de la projection:

Situation politique et sécuritaire : Les groupes armés pourraient continuer leur activisme dans les zones sous leur contrôle. Par ailleurs, les opérations des ratissages initiées par les FACA pourraient entrainer quelques déplacements pendulaires des populations sur une période relativement courte. Dans les zones sous contrôles des groupes armés, la situation sécuritaire demeurera toujours instable. La délivrance de l'assistance humanitaire pourrait être limitée dans certaines zones, en raison de difficultés d'accès. L'insécurité pourrait affecter l'accès aux champs et aux marchés, affectant ainsi, les moyens de subsistance des ménages.

Pandémie de la COVID-19: Le nombre de cas reste élevé dans le pays. Le risque de contamination à l'intérieur du pays avec les mouvements entre les différentes préfectures persiste de même que les cas importés à travers les échanges avec les pays voisins. Les frontières avec la RDC, le Congo, et le Cameroun risquent de demeurer fermées dans les mois à venir, limitant l'acheminement des denrées alimentaires.

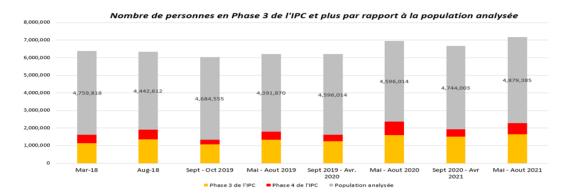
Prix des denrées alimentaires: En plus de l'augmentation liée à la période de soudure, les prix de certaines denrées pourraient augmenter suite à la difficulté d'acheminement des denrées dans le pays, à cause de la situation la COVID-19 et de l'insécurité qui entrainerait la limitation des mouvements sur les principaux corridors d'approvisionnement.

Dégradation des infrastructures de base : En raison de fortes pluies, on s'attendrait à une augmentation des difficultés d'approvisionnement des marchés et d'accès physique. Dans certains cas, ceci se traduirait par une augmentation des prix des denrées alimentaires en période de soudure.

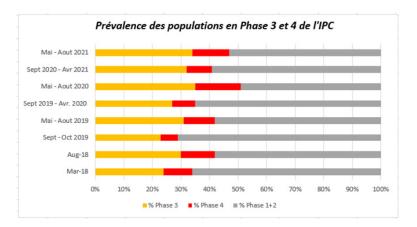
Il est à noter que l'analyse antérieure sur la même période n'avait pas inclus les effets de l'assistance alimentaire, s'agissant d'une analyse conduite avant la formulation du HNO et de l'HRP. Ainsi, en considérant cet élément, on peut conclure à une détérioration générale de la situation, compte tenu que la situation actuelle avec l'inclusion de l'assistance alimentaire est globalement similaire à la situation qui avait été prévue en absence d'assistance alimentaire.

L'évolution historique des résultats IPC en Centrafrique montre que le nombre de personnes en Phase 3 ou plus de l'IPC connaît sur les dernières années une tendance haussière, hormis l'augmentation saisonnière attendue pendant la période de soudure. Un décrochage est particulièrement visible à partir de mai – août 2020, où près de 2,4 millions de personnes apparaissent en insécurité alimentaire sévère (Phase 3 ou plus de l'IPC) – contre une moyenne de 1,7 millions sur les analyses précédentes – et 754 000 personnes en situation d'Urgence (Phase 4 de l'IPC). Cette dégradation peut en partie être expliquée par l'impact de la pandémie du COVID-19 sur la sécurité alimentaire des ménages. Elle semble toutefois se ralentir sur les deux dernières périodes analysées de septembre 2020 – avril 2021 et avril – août 2021 pendant lesquelles entre 1,9 et 2,29 millions de personnes apparaissent en situation d'insécurité alimentaire aiguë élevée (Phase 3 ou plus de l'IPC).





Le nombre de zones incluses dans l'analyse pouvant varier d'une analyse à l'autre en fonction des informations disponibles et conformément aux protocoles IPC, il est également important de considérer l'évolution des prévalences dans le temps. Ainsi, l'analyse historique des pourcentages de population en Phase 3 ou plus de l'IPC confirme qu'à partir du deuxième semestre 2020, la proportion de population en Phase 3 ou plus de l'IPC a tendance à être plus élevée et ce indépendamment de l'effet saisonnier induit par la période de soudure. Cette augmentation est par ailleurs plus marquée pour les populations en situation d'Urgence (Phase 4 de l'IPC) mais semble connaître un ralentissement.



## RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION

#### Priorités de réponse

Il est nécessaire d'apporter une assistance aux populations affectées, et en particulier aux populations en Crise et Urgence (Phase 3 et 4 de l'IPC). Il est recommandé de :

- Apporter une assistance alimentaire immédiate et ciblée aux populations les plus vulnérables notamment les déplacés, les retournés et les familles hôtes en priorisant les personnes à besoins spécifiques (ménages pauvres et très pauvres, personnes du troisième âge, avec maladie chronique, VIH, etc.);
- Prioriser des actions de renforcement des moyens d'existence, d'accès aux actifs productifs (agricoles et élevage) et de résilience des communautés, dans les sous-préfectures les plus affectées, afin qu'ils résistent aux chocs récurrents (sécuritaires, socioéconomiques, sanitaires, environnemental, etc.);
- Poursuivre les actions de sensibilisation destinées à faire respecter les mesures visant à contenir la propagation du COVID-19 dans les zones les plus affectées tout en garantissant aux ménages la capacité de maintenir leurs moyens de subsistance et leur accès à la nourriture;
- Poursuivre les interventions de prévention et de traitement de la malnutrition aiguë au profit des enfants de moins de cinq ans et des femmes enceintes ou allaitantes ;
- Améliorer l'utilisation alimentaire et son impact sur la nutrition, en facilitant l'accès des populations à des sources d'eau potable, à travers la réhabilitation et l'aménagement de forages dans les zones où le taux d'accès à l'eau potable demeure faible, tout en intensifiant la sensibilisation à l'hygiène et à l'assainissement auprès des ménages des zones difficiles d'accès.



# PROCESSUS ET MÉTHODOLOGIE

Cette analyse IPC s'est déroulée virtuellement du 31 mars au 8 avril 2021, sous l'égide du Groupe de Travail Technique national de l'IPC. L'Equipe d'Analyse était composée de 41 analystes présentant des expertises en sécurité alimentaire, analyse des marchés, agronomie, eau et assainissement, nutrition et issus de diverses organisations. L'équipe a été organisée en 5 groupes gérés par un point focal soit membre de l'Unité Globale IPC (GSU), soit certifié IPC de Niveau 3 ou de Niveau 2. Deux analystes de la République Démocratique du Congo, de Niveau 2 de l'IPC, sont également venus renforcer l'analyse, grâce au programme d'échange d'expérience de GSU (programme CCLE). Après 4 à 5 jours d'analyse, les résultats ont dans un premier temps été présentés et discutés en plénière au niveau de chaque groupe. Une plénière globale a ensuite été organisée les 6 et 7 avril pour revue et validation finale des résultats. Les documents utilisés pour cette actualisation ont été mis à disposition via un lien Dropbox accessible à tous les analystes. Les éléments de preuves extraits de ces documents ont été entrés dans le système ISS, support à partir duquel s'est déroulée l'analyse. Ainsi, toutes les données disponibles ont été mises à la disposition des analystes afin de faire converger les différents éléments de preuves pour actualisation de la classification.

Au total, 65 zones ont été actualisées selon les exigences des protocoles IPC. Comparée à l'analyse précédente, trois nouvelles zones ont pu être analysées dans le respect de ces protocoles. Le niveau d'exigence des preuves a été évalué à un niveau Moyen (Niveau 2). Par ailleurs, préalablement à cette analyse, une formation de rafraîchissement à l'analyse IPC a été organisée du 25 au 27 mars, à distance en recourant à Zoom.

### Limites de l'analyse

Les données de l'enquête nationale sur la sécurité alimentaire (ENSA) utilisées pour cette analyse ont été collectées en période de récolte alors que la période d'avril à août correspond à la période de soudure. Ainsi, les analystes ont dû contextualiser les informations dans le processus de convergence des preuves. En raison de l'insécurité ou de la difficulté d'accès, la collecte des données ENSA n'a pas été possible dans huit sous-préfectures. De ce fait, la classification dans ces 8 sous-préfectures s'est basée sur la triangulation d'autres preuves disponibles et a pris en compte les données disponibles représentatives au niveau préfecture de l'ENSA et de l'enquête mVAM. Etant donné le nombre limité des spécialistes en nutrition, certains groupes n'ont pas eu de nutritionniste dédié. Quelques zones, comme l'arrondissement 1 de Bangui et quatre autres sous-préfectures (Ouadda, Yalinga, Djema, Bambouti) n'ont pas été analysées en raison de l'absence des données.

#### Insécurité alimentaire aiguë nom et description de la phase

#### Phase 1 Nulle/ Minimale

Les ménages sont capables de couvrir leurs besoins essentiels alimentaires et non-alimentaires sans s'engager dans des stratégies atypiques ou non durables pour accéder à de la nourriture et à des revenus.

#### Phase 2 Stress

Les ménages ont une consommation alimentaire minimalement adéquate mais ne peuvent assumer certaines dépenses non-alimentaires sans s'engager dans des stratégies d'adaptation de stress.

#### Phase 3 Crise

alimentaire reflétés par une malnutrition aigué élevée ou supérieure aux niveaux habituels ; ou parviennent à couvrir leurs besoins alimentaires essentiels de façon marginale mais seulement en se départissant de leurs avoirs de moyens d'existence majeurs

### Phase 4 Urgence

 ont d'importants déficits de consommation alimentaire reflétés par une malnutrition aiguë très élevée et une surmortalité;
 ou
 sont en mesure de réduire l'importance des déficits alimentaires mais uniquement en utilisant des stratégies d'adaptation d'urgence

#### Phase 5 Catastrophe/ Famine

Les ménages manquent énormément de nourriture et/ou de quoi subvenir à leurs autres besoins de base malgré une utilisation maximale des stratégies d'adaptation. Des niveaux d'inanition, de décès, de dénuertition aigué critiques sont manifestes

(Pour une classification en phase Famine, la zone doit avoir des niveaux de malnutrition aiguë et de mortalité extrêmement critiques)

### Partenaires ayant participé à cette analyse :











REACH











# Ce que sont l'IPC et l'IPC de l'insécurité alimentaire aiguë ?

L'IPC consiste en une série d'outils et de procédures qui servent à classer le niveau de sévérité et les caractéristiques des crises alimentaires et nutritionnelles ainsi que de l'insécurité alimentaire chronique sur la base de normes internationales. L'IPC se compose de quatre fonctions qui se renforcent mutuellement; chacune d'elles s'accompagne d'un ensemble de protocoles (outils et procédures) spécifiques. Les paramètres fondamentaux de l'IPC comprennent l'établissement d'un consensus, la convergence des preuves, la redevabilité, la transparence et la comparabilité. L'analyse IPC vise à fournir des indications pour la réponse d'urgence de même que pour la politique de sécurité alimentaire et la programmation à moyen et long terme.

Pour l'IPC, l'insécurité alimentaire aiguë se définit par toute manifestation d'insécurité alimentaire dans une zone spécifiée à un moment donné et dont le niveau de sévérité menace des vies et/ou des moyens d'existence quelles qu'en soient les causes, le contexte ou la durée. Elle est très sujette aux variations, de même qu'elle peut survenir et se manifester au sein d'une population en un court laps de temps suite à des changements brusques ou des chocs qui ont un impact négatif sur les déterminants de l'insécurité alimentaire.

# Pour de plus amples informations, contacter:

#### Dr. Abel Kpawilina-Namkoïsse

Président du groupe de travail technique IPC aknamkoisse@yahoo.fr

Unité de soutien global IPC www.ipcinfo.org

Les organisations ayant participé à cette analyse sont entre autres : Le Ministère de l'agriculture, le Ministère du plan, le Ministère en Charge du Développement Rural (MCDR), le Programme Alimentaire Mondial (PAM), le Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA), l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), , UNICEF, l'initiative REACH, l'Institut Centrafricain de la Recherche Agronomique, Solidarités International, Première Urgence, Oxfam, Welthungerhilfe, ACDA, FEWSNET, MESA, le Cluster Sécurité Alimentaire, l'Université de Bangui, ANDE, PNRM, avec le soutien technique de IPC GSU.

Classification de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition conduite à l'aide des protocoles IPC, développés et mis en oeuvre par le Partenariat mondial de l'IPC - Action contre la faim, CARE, le CILSS, le EC-JRC, la FAO, FEWSNET, le groupe sectoriel (cluster) sécurité alimentaire, le groupe sectoriel (cluster) malnutrition, l'IGAD, Oxfam, PROGRESAN-SICA, la SADC, Save the Children, l'UNICEF et le PAM.



## TABLEAU DETAILLE DES POPULATIONS PAR SOUS-PREFECTURES (avril - août 2021)

Bamingui-  Si   Si     Bangoran	Bamingui Ndélé Subtotal Arrondissement 2 Arrondissement 3 Arrondissement 4 Arrondissement 5 Arrondissement 6 Arrondissement 7 Arrondissement 8 Subtotal Alindao Kembé Wingala Wobaye Satéma Zangba Subtotal Dbo Zémio	9 132 50 500 59 632 92 451 134 687 140 950 188 832 121 226 66 710 113 349 858 205 83 427 48 629 37 000 77 114 30 136 47 216 323 522 37 867	#per.  1 370 7 575  8 945  27 735 33 672 21 143 18 883 30 307 16 678 28 337  176 754  16 685 9 726 5 550 11 567 6 027 9 443 58 999	% 15 15 15 30 25 15 10 25 25 21 20 20 15 15 20	#per.  2 283  12 625  14 908  27 735  33 672  70 475  94 416  42 429  23 349  62 342  354 418  20 857  9 726  7 400  23 134	% 25 25 30 25 50 35 35 41 25 20	#per. 4 109 22 725 26 834 36 980 53 875 42 285 56 650 36 368 20 013 17 002 263 173 25 028 19 452 14 800	% 45 45 40 40 30 30 30 15 31 30 40	#per.  1 370 7 575 8 945 0 13 469 7 048 18 883 12 123 6 671 5 667 63 860 20 857	% 15 15 15 0 10 5 10 10 7 25	#per 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	% 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	3 3 3 3 3 3 3 3 4 4	#per. 5 479 30 300 35 779 36 980 67 344 49 333 75 533 48 491 26 684 22 669 327 033 45 885	% 60 60 40 50 35 40 40 20 38
Bamingui-  Si   Si     Bangoran	Arrondissement 2 Arrondissement 3 Arrondissement 4 Arrondissement 5 Arrondissement 6 Arrondissement 7 Arrondissement 8 Subtotal Alindao Kembé Wingala Wobaye Satéma Zangba Subtotal Dbo	50 500  59 632  92 451  134 687  140 950  188 832  121 226  66 710  113 349  858 205  83 427  48 629  37 000  77 114  30 136  47 216  323 522	7 575 8 945 27 735 33 672 21 143 18 883 30 307 16 678 28 337 176 754 16 685 9 726 5 550 11 567 6 027 9 443	15 30 25 15 10 25 25 25 25 21 20 20	12 625  14 908  27 735  33 672  70 475  94 416  42 429  23 349  62 342  354 418  20 857  9 726  7 400	25 30 25 50 35 35 55 41 25	22 725 26 834 36 980 53 875 42 285 56 650 36 368 20 013 17 002 263 173 25 028 19 452	45 40 40 30 30 30 30 30 15 31	7 575 <b>8 945</b> 0 13 469 7 048 18 883 12 123 6 671 5 667 <b>63 860</b>	15 15 0 10 5 10 10 10 5 7	0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0	3 3 3 3 3 3 3	30 300 35 779 36 980 67 344 49 333 75 533 48 491 26 684 22 669 327 033	60 60 40 50 35 40 40 40 20 38
No   No   No   No   No   No   No   No	Arrondissement 2 Arrondissement 3 Arrondissement 4 Arrondissement 5 Arrondissement 6 Arrondissement 7 Arrondissement 8 Subtotal Alindao Kembé Wingala Mobaye Satéma Zangba Subtotal Dbo	59 632  92 451  134 687  140 950  188 832  121 226  66 710  113 349  858 205  83 427  48 629  37 000  77 114  30 136  47 216  323 522	8 945 27 735 33 672 21 143 18 883 30 307 16 678 28 337 176 754 16 685 9 726 5 550 11 567 6 027 9 443	15 30 25 15 10 25 25 25 25 21 20 20	14 908 27 735 33 672 70 475 94 416 42 429 23 349 62 342 354 418 20 857 9 726 7 400	25 30 25 50 35 35 35 55 41 25	26 834 36 980 53 875 42 285 56 650 36 368 20 013 17 002 263 173 25 028 19 452	45 40 40 30 30 30 30 15 31	8 945 0 13 469 7 048 18 883 12 123 6 671 5 667 63 860	15 0 10 5 10 10 10 5 7	0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0	3 3 3 3 3 3	35 779 36 980 67 344 49 333 75 533 48 491 26 684 22 669 327 033	60 40 50 35 40 40 40 20 38
Su   Ai   Ai   Ai   Ai   Ai   Ai   Ai   A	Arrondissement 2 Arrondissement 3 Arrondissement 4 Arrondissement 5 Arrondissement 6 Arrondissement 7 Arrondissement 8 Subtotal Alindao Kembé Wingala Wobaye Satéma Zangba Subtotal Dbo	92 451 134 687 140 950 188 832 121 226 66 710 113 349 858 205 83 427 48 629 37 000 77 114 30 136 47 216 323 522	27 735 33 672 21 143 18 883 30 307 16 678 28 337 176 754 16 685 9 726 5 550 11 567 6 027 9 443	30 25 15 10 25 25 25 21 20 20 15	27 735 33 672 70 475 94 416 42 429 23 349 62 342 <b>354 418</b> 20 857 9 726 7 400	30 25 50 35 35 55 41 25	36 980 53 875 42 285 56 650 36 368 20 013 17 002 <b>263 173</b> 25 028 19 452	40 40 30 30 30 30 30 15 <b>31</b>	0 13 469 7 048 18 883 12 123 6 671 5 667 <b>63 860</b>	0 10 5 10 10 10 5 7	0 0 0 0 0	0 0 0 0 0	3 3 3 3 3	36 980 67 344 49 333 75 533 48 491 26 684 22 669 327 033	40 50 35 40 40 40 20 38
Ar   Ar   Ar   Ar   Ar   Ar   Ar   Ar	Arrondissement 3 Arrondissement 4 Arrondissement 5 Arrondissement 6 Arrondissement 7 Arrondissement 8 Subtotal Alindao Kembé Wingala Wobaye Satéma Zangba Subtotal	134 687 140 950 188 832 121 226 66 710 113 349 858 205 83 427 48 629 37 000 77 114 30 136 47 216	33 672 21 143 18 883 30 307 16 678 28 337 <b>176 754</b> 16 685 9 726 5 550 11 567 6 027 9 443	25 15 10 25 25 25 21 20 20 15	33 672 70 475 94 416 42 429 23 349 62 342 <b>354 418</b> 20 857 9 726 7 400	25 50 50 35 35 55 41 25	53 875 42 285 56 650 36 368 20 013 17 002 <b>263 173</b> 25 028 19 452	40 30 30 30 30 15 <b>31</b> 30	13 469 7 048 18 883 12 123 6 671 5 667 <b>63 860</b>	10 5 10 10 10 5 7	0 0 0 0 0	0 0 0 0 0	3 3 3 3 3	67 344 49 333 75 533 48 491 26 684 22 669 327 033	50 35 40 40 40 20 38
Ar   Ar   Ar	Arrondissement 4 Arrondissement 5 Arrondissement 6 Arrondissement 7 Arrondissement 8 Subtotal Alindao Kembé Mingala Mobaye Satéma Zangba Subtotal Dbo	140 950 188 832 121 226 66 710 113 349 <b>858 205</b> 83 427 48 629 37 000 77 114 30 136 47 216 <b>323 522</b>	21 143 18 883 30 307 16 678 28 337 176 754 16 685 9 726 5 550 11 567 6 027 9 443	15 10 25 25 25 21 20 20 15	70 475 94 416 42 429 23 349 62 342 <b>354 418</b> 20 857 9 726 7 400	50 50 35 35 55 41 25	42 285 56 650 36 368 20 013 17 002 <b>263 173</b> 25 028 19 452	30 30 30 30 15 31 30	7 048 18 883 12 123 6 671 5 667 63 860	5 10 10 10 5 7	0 0 0 0 0	0 0 0 0	3 3 3 3 3	49 333 75 533 48 491 26 684 22 669 327 033	35 40 40 40 20 38
And   And	Arrondissement 5 Arrondissement 6 Arrondissement 7 Arrondissement 8 Subtotal Alindao Kembé Wingala Wobaye Satéma Zangba Subtotal	188 832 121 226 66 710 113 349 <b>858 205</b> 83 427 48 629 37 000 77 114 30 136 47 216 <b>323 522</b>	18 883 30 307 16 678 28 337 176 754 16 685 9 726 5 550 11 567 6 027 9 443	10 25 25 25 21 20 20 15	94 416 42 429 23 349 62 342 <b>354 418</b> 20 857 9 726 7 400	50 35 35 55 <b>41</b> 25	56 650 36 368 20 013 17 002 <b>263 173</b> 25 028 19 452	30 30 30 15 <b>31</b> 30	18 883 12 123 6 671 5 667 <b>63 860</b>	10 10 10 5 <b>7</b>	0 0 0 0	0 0 0 0	3 3 3	75 533 48 491 26 684 22 669 327 033	40 40 40 20 38
An   An   An   An   An   An   An   An	Arrondissement 6 Arrondissement 7 Arrondissement 8 Subtotal Alindao Kembé Wingala Mobaye Satéma Zangba Subtotal	121 226 66 710 113 349 <b>858 205</b> 83 427 48 629 37 000 77 114 30 136 47 216 <b>323 522</b>	30 307 16 678 28 337 <b>176 754</b> 16 685 9 726 5 550 11 567 6 027 9 443	25 25 25 21 20 20 15	42 429 23 349 62 342 <b>354 418</b> 20 857 9 726 7 400	35 35 55 <b>41</b> 25 20	36 368 20 013 17 002 <b>263 173</b> 25 028 19 452	30 30 15 <b>31</b> 30	12 123 6 671 5 667 <b>63 860</b>	10 10 5 <b>7</b>	0 0 0	0 0 0 0	3 3	48 491 26 684 22 669 327 033	40 40 20 38
Ai   Ai   Ai   Ai   Ai   Ai   Ai   Ai	Arrondissement 7 Arrondissement 8 Subtotal Alindao Kembé Mingala Mobaye Satéma Zangba Subtotal Dbo	66 710 113 349 <b>858 205</b> 83 427 48 629 37 000 77 114 30 136 47 216 <b>323 522</b>	16 678 28 337 176 754 16 685 9 726 5 550 11 567 6 027 9 443	25 25 21 20 20 15	23 349 62 342 <b>354 418</b> 20 857 9 726 7 400	35 55 <b>41</b> 25 20	20 013 17 002 <b>263 173</b> 25 028 19 452	30 15 <b>31</b> 30	6 671 5 667 <b>63 860</b>	10 5 <b>7</b>	0 0	0 0 <b>0</b>	3	26 684 22 669 327 033	40 20 <b>38</b>
Ar   Su   Ar	Arrondissement 8 Subtotal Alindao Kembé Wingala Wobaye Satéma Zangba Subtotal	113 349 <b>858 205</b> 83 427 48 629 37 000 77 114 30 136 47 216 <b>323 522</b>	28 337 176 754 16 685 9 726 5 550 11 567 6 027 9 443	25 21 20 20 15 15	62 342 354 418 20 857 9 726 7 400	55 <b>41</b> 25 20	17 002 <b>263 173</b> 25 028 19 452	15 <b>31</b> 30	5 667 <b>63 860</b>	5 <b>7</b>	0	0	3	22 669 327 033	20 <b>38</b>
Su   Al     Ke   M	Subtotal Alindao Kembé Wingala Mobaye Satéma Zangba Subtotal	858 205 83 427 48 629 37 000 77 114 30 136 47 216 323 522	176 754 16 685 9 726 5 550 11 567 6 027 9 443	21 20 20 15 15	354 418 20 857 9 726 7 400	<b>41</b> 25 20	263 173 25 028 19 452	<b>31</b> 30	63 860	7	0	0		327 033	38
Basse-Kotto M Sa Za Su	Alindao Kembé Mingala Mobaye Satéma Zangba Subtotal	83 427 48 629 37 000 77 114 30 136 47 216 323 522	16 685 9 726 5 550 11 567 6 027 9 443	20 20 15 15	20 857 9 726 7 400	25 20	25 028 19 452	30					4		
Basse-Kotto M Sa Za Su	Kembé Mingala Mobaye Satéma Zangba Subtotal	48 629 37 000 77 114 30 136 47 216 323 522	9 726 5 550 11 567 6 027 9 443	20 15 15	9 726 7 400	20	19 452		20 857	25	0	0	4	45 885	55
Basse-Kotto M Sa Za Su	Mingala Mobaye Satéma Zangba Subtotal	37 000 77 114 30 136 47 216 323 522	5 550 11 567 6 027 9 443	15 15	7 400			40					-		
Basse-Kotto M Sa Za Su	Mobaye Satéma Zangba Subtotal	77 114 30 136 47 216 323 522	11 567 6 027 9 443	15		20	14000		9 726	20	0	0	4	29 178	60
Sa Za Su	Satéma Zangba Subtotal Obo	30 136 47 216 <b>323 522</b>	6 027 9 443		23 134		14 800	40	9 250	25	0	0	4	24 050	65
Zá Su	Zangba <b>Subtotal</b> Obo	47 216 <b>323 522</b>	9 443	20	20 .0 .	30	26 990	35	15 423	20	0	0	4	42 413	55
Su	Subtotal Obo	323 522			7 534	25	9 041	30	7 534	25	0	0	4	16 575	55
	Obo		52 000	20	11 804	25	18 886	40	7 082	15	0	0	3	25 968	55
0		37 867	20 333	18	80 455	25	114 197	35	69 872	22	0	0		184 069	57
	Zémio		3 787	10	9 467	25	15 147	40	9 467	25	0	0	4	24 614	65
Haut-		30 203	3 020	10	6 041	20	13 591	45	7 551	25	0	0	4	21 142	70
	Subtotal	68 070	6 807	10	15 507	23	28 738	42	17 018	25	0	0		45 756	67
	Bria	91 639	18 328	20	32 074	35	27 492	30	13 746	15	0	0	3	41 238	45
Haute-Kotto Su	Subtotal	91 639	18 328	20	32 074	35	27 492	30	13 746	15	0	0		41 238	45
De	Dékoa	46 912	9 382	20	11 728	25	18 765	40	7 037	15	0	0	3	25 802	55
М	Mala	18 567	1 857	10	4 642	25	5 570	30	6 498	35	0	0	4	12 068	65
Kémo No	Ndjoukou	37 251	9 313	25	11 175	30	13 038	35	3 725	10	0	0	3	16 763	45
Si	Sibut	52 262	10 452	20	13 066	25	18 292	35	10 452	20	0	0	4	28 744	55
Su	Subtotal	154 992	31 004	20	40 611	26	55 664	36	27 713	18	0	0		83 377	54
Вс	Boda	57 617	11 523	20	17 285	30	20 166	35	8 643	15	0	0	3	28 809	50
Вс	Boganangone	35 252	5 288	15	10 576	30	15 863	45	3 525	10	0	0	3	19 388	55
	Boganda	16 887	3 377	20	6 755	40	5 910	35	844	5	0	0	3	6 754	40
<b>Lobaye</b>	Mbaïki	182 383	82 072	45	45 596	25	45 596	25	9 119	5	0	0	3	54 715	30
M	Mongoumba	28 056	5 611	20	11 222	40	9 820	35	1 403	5	0	0	3	11 223	40
Su	Subtotal	320 195	107 872	34	91 434	29	97 355	30	23 534	7	0	0		120 889	37
Ar	Amada-gaza	21 539	3 231	15	8 616	40	7 539	35	2 154	10	0	0	3	9 693	45
B€	Berbérati	174 053	52 216	30	60 919	35	43 513	25	17 405	10	0	0	3	60 918	35
Ca	Carnot	116 753	11 675	10	46 701	40	40 864	35	17 513	15	0	0	3	58 377	50
Mambéré-	Dédé-mokouba	26 434	3 965	15	11 895	45	9 252	35	1 322	5	0	0	3	10 574	40
	Gadzi	72 010	7 201	10	25 204	35	28 804	40	10 802	15	0	0	3	39 606	55
Gi	Gamboula	35 263	3 526	10	12 342	35	15 868	45	3 526	10	0	0	3	19 394	55
	Sosso-nakombo	17 473	4 368	25	5 242	30	6 1 1 6	35	1 747	10	0	0	3	7 863	45
	Subtotal	463 525	86 183	19	170 918	37	151 955	33	54 469	12	0	0		206 424	
	Bakouma	28 312	4 247	15	5 662	20	12 740	45	5 662	20	0	0	4	18 402	
	Bangassou	85 124	8 512	10	21 281	25	42 562	50	12 769	15	0	0	3	55 331	65
	Gambo	26 673	4 001	15	6 668	25	12 003	45	4 001	15	0	0	3	16 004	
Mbomou	Duango	56 127	11 225	20	8 419	15	25 257	45	11 225	20	0	0	4	36 482	
	Rafai	18 729	1 873	10	4 682	25	9 365	50	2 809	15	0	0	3	12 174	
_	Subtotal	214 965	29 858	14	46 713	22	101 927	47	36 467	17	0	0		138 394	



Préfecture	Sous-Préfecture	Population	Phase 1		Phase 2	Phase 2			Phase 4	1	Phas			Phase 3+	
		analysée	#per.	%	#per.	%	#per.	%	#per.	%	#per	%	Phase	#per.	%
	Kaga-bandoro	123 966	18 595	15	43 388	35	43 388	35	18 595	15	0	0	3	61 983	50
Nana- Gribizi	Mbrès	27 096	4 064	15	8 129	30	10 838	40	4 064	15	0	0	3	14 902	55
GIIDIZI	Subtotal	151 062	22 659	15	51 517	34	54 227	36	22 659	15	0	0		76 886	51
	Abba	29 725	5 945	20	10 404	35	10 404	35	2 973	10	0	0	3	13 377	45
	Baboua	53 750	8 063	15	16 125	30	24 188	45	5 375	10	0	0	3	29 563	55
Nana- Mambéré	Baoro	80 794	32 318	40	20 199	25	20 199	25	8 079	10	0	0	3	28 278	35
	Bouar	106 697	21 339	20	37 344	35	37 344	35	10 670	10	0	0	3	48 014	45
	Subtotal	270 966	67 665	25	84 071	31	92 134	34	27 097	10	0	0		119 230	44
	Bimbo	287 853	100 749	35	129 534	45	43 178	15	14 393	5	0	0	3	57 571	20
	Boali	28 243	7 061	25	12 709	45	7 061	25	1 412	5	0	0	3	8 473	30
	Bogangolo	9 642	2 893	30	3 857	40	2 411	25	482	5	0	0	3	2 893	30
Ombella M'Poko	Bossembélé	38 399	7 680	20	17 280	45	11 520	30	1 920	5	0	0	3	13 440	35
WIT ORO	Damara	36 717	12 851	35	14 687	40	7 343	20	1 836	5	0	0	3	9 179	25
	Yaloké	39 996	9 999	25	15 998	40	9 999	25	4 000	10	0	0	3	13 999	35
	Subtotal	440 850	141 232	32	194 065	44	81 511	18	24 042	5	0	0		3 5 907 4 91 989 4 22 640	23
Ouaka	Bakala	10 740	1 611	15	3 222	30	4 296	40	1 611	15	0	0	3	5 907	55
	Bambari	153 314	15 331	10	45 994	30	61 326	40	30 663	20	0	0	4	91 989	60
	Grimari	50 312	12 578	25	15 094	30	12 578	25	10 062	20	0	0	4	22 640	45
	Ірру	55 396	8 309	15	11 079	20	24 928	45	11 079	20	0	0	4	36 007	65
	Kouango	94 049	28 215	30	18 810	20	32 917	35	14 107	15	0	0	3	47 024	50
	Subtotal	363 811	66 045	18	94 199	26	136 045	37	67 523	19	0	0		203 568	56
	Batangafo	34 937	3 494	10	8 734	25	13 975	40	8 734	25	0	0	4	22 709	65
	Bossangoa	153 219	30 644	20	53 627	35	45 966	30	22 983	15	0	0	3	68 949	45
	Bouca	68 686	13 737	20	17 172	25	24 040	35	13 737	20	0	0	4	37 777	55
	Kabo	51 685	5 169	10	10 337	20	20 674	40	15 506	30	0	0	4	36 180	70
Ouham	Markounda	23 166	4 633	20	5 792	25	8 108	35	4 633	20	0	0	4	12 741	55
	Nana-bakassa	58 876	11 775	20	14 719	25	20 607	35	11 775	20	0	0	4	32 382	55
	Nangha boguila	28 455	4 268	15	8 537	30	9 959	35	5 691	20	0	0	4	15 650	55
	Subtotal	419 024	73 720	18	118 916	28	143 329	34	83 059	20	0	0		226 388	54
	Bocaranga	82 448	8 245	10	20 612	25	37 102	45	16 490	20	0	0	4	53 592	65
	Bossemtélé	22 604	5 651	25	6 781	30	7 911	35	2 260	10	0	0	3	10 171	45
	Bozoum	53 781	5 378	10	13 445	25	26 891	50	8 067	15	0	0	3	34 958	65
Ouham	Koui	26 512	6 628	25	7 954	30	9 279	35	2 651	10	0	0	3	11 930	45
Pendé	Ngaoundaye	113 688	11 369	10	28 422	25	51 160	45	22 738	20	0	0	4	73 898	65
	Paoua	201 941	30 291	15	60 582	30	90 873	45	20 194	10	0	0	3	111 067	55
	Subtotal	500 974	67 562	13	137 796	28	223 216	45	72 400	14	0	0		295 616	59
	Bambio	15 450	2 318	15	7 725	50	3 863	25	1 545	10	0	0	3	5 408	35
Sangha-	Bayanga	13 097	2 619	20	5 239	40	3 929	30	1 310	10	0	0	3	5 239	40
Mbaéré	Nola	102 894	20 579	20	41 158	40	30 868	30	10 289	10	0	0	3	41 157	40
	Subtotal	131 441	25 516	19	54 121	41	38 660	29	13 144	10	0	0		51 804	
	Birao	43 010	8 602	20	8 602	20	19 355	45	6 452	15	0	0	3	25 807	
Vakaga	Ouanda-djallé	3 502	700	20	876	25	1 401	40	525	15	0	0	3	1 926	
<b>J</b> .	Subtotal	46 512	9 302	20	9 478	20	20 755	45	6 977	15	0	0		27 732	
Grand total		4 879 385	998 450	20	1 591 200	33	1 657 212	34	632 524	13	0	0		2 289 736	